

FRESNOY LE LUAT

Beauvais, le 9 novembre 2023

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE FRESNOY-LE-LUAT  
Place Daniel BOURGOIS  
Hameau du Luat  
60800 FRESNOY-LE-LUAT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 27 septembre 2023 à 08h34
<b>Unité de gestion</b>		00148468		par :	L02
<b>Installation</b>	TTP	000673	FRESNOY LE LUAT	Type visite :	P1
<b>Point de surveillance</b>	P	0000000939	FRESNOY-LE-LUAT	Commune :	FRESNOY-LE-LUAT
<b>Localisation exacte</b>			STATION DE TRAITEMENT		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	15 °C				25,00
Température de mesure du pH	14,5 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	630 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,22 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,25 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00148613

Référence laboratoire : H\_CS23.7065.1

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	0,160 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,065 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	0,225 µg/L		0,50		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00148468)**

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre Desphényl-Chloridazone. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires



Marion MINOUFLET